

MAIRIE DE CHATELNEUF

580 rue Principale 39300 Châtelneuf

Tél : 03.84.51.61.97

@ : chatelneuf.mairie@wanadoo.fr

Compte rendu de la séance du 15/09/2021 à 19 h 00

Salle de la Mairie

580 rue Principale

Sont présents : Bruno RAGOT (Maire), Stéphane VANNOZ (1^{er} Adjoint), Jacques GIRARDOT (2^{ème} Adjoint), Madame la conseillère : Catherine POINOT et Monsieur le conseiller : Pascal FOMINE.

Sont absents : Mesdames Juline DOUCEY, Colette HUMBERT et Messieurs : Benjamin MITTAY, David SEILLER, Romain VIENOT, Guillaume BLONDEAU,

Rappel **quorum** période de crise sanitaire : 5

Secrétaire de séance : Stéphane VANNOZ

ORDRE DU JOUR

I - Approbation du compte rendu de la séance du 02/07/2021 :

Approuvé à l'unanimité

II- Réunions :

a) **Travaux en cours**

LIEUX	DEVIS TTC	DEVIS HT	SUB. ACCORD.			SUB. VERSEES	REGLEMENTS EFFECTUES	SOLDE TTC
			DST	DETR	AMENDE DE POLICE			
ESPACE SYAMOUR	63999.80	53333.17	43060			17224	43715.02	20284.78
CABANE FOOT	27920.40	23267.00	17290			6916		
ASSAINISSEMENT	35777.90	29814.92	21530					
REFECTION ROUTE	59921.40	49934.50		29960.7				
PLAN DE CIRCULATION	13488.22	11240.18	2500		2810.05			
SECURITE ROUTE		0.00						
DECI	251266.80	209389.00	104694.5	52347.25				
EGLISE ATELIER SDP		0.00						
DECHARGE ET CAPTAGE	15654.00	13045.00	8696.67					

- Espace SYAMOUR : travaux terminés fin octobre 2021,
- Cabane de Foot : démolition milieu octobre,
- Réfection des routes : effectuée
- Travaux église et Bâtiment public : Les devis de l'entreprise LECOULTRE sont attendus.
- DECI : dossier subvention en cours,
- Ancienne décharge et Périmètres de captages : dossier subvention en cours,
- Assainissement : Pas de dates retenues.

b) Terrains : Achat/Ventes/Bornages

- Achats : Les parcelles A 240 (sous les Échines) A 191 A 192 (la Culée) A 177 A 141 (Sous la Fontaine à la Dame – Les Bonnes Soitures) ont été acquis auprès de Messieurs : CRETIN, SAILLARS et MICHAUD
- Vente : La vente de la parcelle B 75 (Pâturage sous la Marche) au profit de M. Jean-Marie BLONDEAU sera effective très prochainement.
- Bornages : Le cabinet Colin s'est déplacé pour une première visite concernant notre demande de bornage :
 - Chemin de desserte (chemin des Prés Serriers RD 40)
 - Mur de soutènement des parcelles « Les Clos »
 - Bornage partiel entre parcelle A 685 et AC 10.

c) La Fougemaille

Les intempéries récentes ayant provoqué le déplacement important d'anciens déchets sur la commune du VAUDIOUX entre autres, amène le CM à se repositionner quant à l'utilisation de cette décharge. Un état des lieux (document réalisé par Thierry et Catherine POINOT) a été réalisé avant l'intervention d'organisme d'état (DREAL – Direction Régionale de l'environnement).

Un nouvel arrêté proposant la fermeture complète des lieux est validé. Il sera promulgué dans les semaines à venir. En même temps, une réflexion est engagée pour une parcelle de broyage et compostage. Il sera nécessaire d'installer des barrières supplémentaires. Un devis est demandé auprès des entreprises FCE (Champagnole) et DABONVILLE (Foncine le Haut). Ces travaux feront l'objet d'un projet inscrit au plan de relance.

d) Périmètres de Protection Rapprochés (Captages de la Dame et du Puit du Chardon)

Les barrières protégeant ces deux sites sont vétustes, il est nécessaire de procéder à leur remplacement. Ces travaux dont les devis ont été également demandés aux entreprises FCE et Dabonville, viendront s'ajouter au projet Fougemaille.

e) Arrêtés Modifications de DUP (déclaration d'utilité publique des captages d'eau potable)

Deux arrêtés modificatifs sont à valider concernant :

- Le droit de préemption urbain (Article 11 du DUP) arrêté préfectoral,
- La réglementation d'accès (article 6-2 du DUP) arrêté municipal,
Pour procéder à leur inscription dans le DUP.

Concernant le droit de préemption urbain prévu à l'article L 1321-2 du code de la santé publique, la délibération n° 03032021 a été prise par le CM en date du 26/03/2021.

Concernant l'accès au lac du Fioget depuis la RD 40 et la Ferme du Fioget, l'arrêté municipal et la signalétique existante sont suffisants et ne nécessitent pas la mise en place de barrière (cf. : rapport d'enquête ARS 2012).

Pour ces deux arrêtés modificatifs, le CM valide leur inscription.

f) Arrêté DECI (Défense Extérieure Contre l'Incendie)

Notre schéma communal a été validé et par la DDT (Direction Départementale des Territoires) le 26/07/2021 et par le SDIS (Sécurité Départemental d'Incendie et de Secours) le 20/08/2021.

Aussi, le CM entérine l'arrêté municipal portant approbation du Schéma Communal de la Défense extérieur contre l'incendie.

g) Présentation du rapport annuel du SYDOM (Syndicat Départemental du Traitement des Ordures Ménagères)

- Ce rapport a été présenté au CM, il est disponible au secrétariat de Mairie et sur le site WEB du SYDOM.

h) Conseil d'école

Rentrée 2021 : Répartition par classes (60 élèves au total) :

- Très petite section : TPS
 - Petite section : PS
 - Moyenne section : MS
 - Grande section : GS
- } 24 élèves
- Cours primaire : CP
 - Cours élémentaire 1 : CE1
 - Cours élémentaire 2 : CE2
- } 20 élèves
- Cours moyen 1 : CM1
 - Cours moyen 2 : CM2
- } 16 élèves

La baisse des effectifs appelle à être très vigilants.

i) Cimetière

La reprise du règlement intérieur se poursuit. Une commission élargie est programmée le 20/09/2021.

III- Commissions

Bois

Réunie le 23/07/2021, la commission était appelée à se prononcer sur une proposition concernant le façonnage des stères de bois de chauffage tarifé à l'heure.

La commission décline cette offre et missionne M. Dominique RAMBOZ pour la réalisation de ces travaux.

Urbanisme

Réunie sur site, suite aux intempéries, puis sollicitée par la commune du VAUDIOUX pour dresser un état des lieux, la commission sollicite les services du département pour constat analyse et préconisation (Traitement des eaux pluviales en bas du village - débordement du Bief du Faucon).

Animation

En partenariat avec la « compagnie le Porte-Plume » (troupe de théâtre) et l'association La Fée, la commune organise une journée festive (18/09/2021) avec un marché d'artisans et de producteurs, un repas, organisé par La Fée, offert par la mairie aux habitants puis une restitution en après-midi de la collecte des « boîtes à mots » déposées dans le village depuis le mois d'avril.

Délibérations :

1) Plan de relance – Barrières de protection sur les sites de captages périmètres de protection immédiat et « Fougemaille » décharge :

site « Fougemaille » :

- Importants orages successifs début Juin 2021, et particulièrement celui du 09 juin 2021 par lequel d'importantes inondations sont apparues sur la commune du Vaudioux et dans les habitations du bas du village de Châtelneuf
- Le 23/06/21 : Le Maire du Vaudioux alerte le Maire de Châtelneuf sur le constat de déchets accumulés dans le lit du ruisseau du Bief du Faucon au niveau du pont sur la route forestière de Sous la Baume
- Le 30/06/21 : Rendez-vous sur place avec maires, adjoints et quelques conseillers
- Décisions : Faire un état des lieux de la situation - Début des prises de contacts des autorités compétentes : DDT - PNR- Associations protectrices de l'environnement- SAMU de l'environnement
- Le 04/07/21 : Prises de vues sur le ruisseau depuis la cascade près de la source jusqu'à la Billaude.

Sites Captages périmètres de protection immédiat :

- Les périmètres de protection immédiat des captages d'eau potables, de la Dame et du puit du Chardon, sont actuellement vulnérables. Les Barrières sont fragiles et vétustes.

Objectifs :

Site « Fougemaille » :

Pour favoriser la diminution de dépôts dans la Fougemaille, une barrière sera posée reliant la Parc d'accès actuel à la clôture existante.
« Panneaux rigides Hauteur 2m Largeur 3m Longueur 75 m »

Sites captages périmètres de protection immédiat :

Pour parfaire à la sécurisation des ouvrages de captage en eau potable (source de la Dame et Puit du Chardon), il est décidé de la pose de barrières avec accès interdit au public autour de chacun d'eux.

« Panneau grillage rigide Hauteur 2m Largeur 3 m Longueur : site la Dame 58 m
Site Chardon 40 m +
portillons sécurisés
sur les deux sites

Durée estimée :

1 mois

Coût global :

Site Fougemaille :	5 310.00 € TTC	soit	4 425.00 € HT
Sites captages :	10 344.00 € TTC	soit	8 620.00 € HT
Totaux :	15 654.00 € TTC	soit	13 045.00 € HT

1. Plan de financement du projet :

1/3 Communauté de communes CCCNJ :	4 348.33 €
1/3 Conseil départemental :	4 348.33 €
1/3 Commune :	4 348.34 €

2) Inscription au régime forestier :

Objet : Soumission nouvelles parcelles boisées au régime forestier

Afin d'accroître le patrimoine forestier géré de manière durable, et les limites des parcelles ci-après ne prêtant pas à contestation, le conseil municipal décide, **à l'unanimité**, de soumettre les parcelles suivantes au régime forestier ONF :

N° de Parcelle	Situation	Surface cadastrale Applicable au Régime forestier
A 191	La Culée	0 ha 63 a 30 ca
A 192	La Culée	0 ha 27 a 10 ca

Total de la surface inscrite = 0 ha 90 a 40 ca

Questions diverses :

- Devis entreprise Travailot au n° 674 rue Principale :
L'accord avant la vente du bien portait sur le remplacement de tuiles faîtières. Les travaux ayant été réalisés a posteriori sans validation de notre part. Le Conseil Municipal refuse la participation aux frais engagés (délibération n° 02122020 du 18/12/2020)
- Bulletin municipale : Prochaine parution en janvier 2022.
- Site WEB : Le groupe de rédaction doit se réunir prochainement
- Madame Catherine POINOT demande à rejoindre la commission « eau et environnement ». Le CM approuve cette demande qui sera l'objet d'une prochaine délibération.
- Bois de chauffage restant mis en vente : 8 m3 à 30 € HT/m3 (les réponses sont attendues pour le 04/10/2021 au plus tard).

Séance levée à 22 h 00

Le Maire

Bruno RAGOT



